



Fugues en Montagne
Lieu-dit Le Laus - 05100 Cervières
07.64.42.99.65
contact@fuguesenmontagne.com

Randonnée en Côte d'Or : entre roche et vignoble Printemps et automne

Séjour en étoile accompagné - 6 jours / 5 nuits / 5 jours de randonnée



La Bourgogne : ses grands vins, sa gastronomie, ses églises romanes... tout le monde connaît ! Mais qui a déjà entendu parler des sentiers Félix Batier et Jean-Marc Boivin, conçus par ces célèbres alpinistes bourguignons pour s'entraîner ? Ce sont ces superbes itinéraires de randonnée, et bien d'autres encore, que nous vous invitons à découvrir durant ce séjour sportif. Car ne vous méprenez pas : quoique l'altitude n'y dépasse pas les 650 mètres, les petits mais exigeants reliefs de la « montagne dijonnaise » sont un véritable paradis pour la randonnée !

Confortablement installés dans notre hôtel à Meursault, chaque jour, nous cheminerons parfois sur de petits sentiers serpentant au cœur des prestigieux vignobles des Côtes de Beaune et de Nuits, parfois au fond de combes secrètes et mystérieuses, parfois au travers de pelouses sèches dotées d'une extraordinaire biodiversité, parfois encore dans de magnifiques forêts aux essences variées... Avec toujours, en ligne de mire, le vignoble de « la Côte », surplombé de ces abruptes falaises dont la roche de comblanchien est mondialement reconnue, et au fil du chemin, un patrimoine souvent inattendu !

Bien entendu, ce séjour au cœur du fleuron de la Bourgogne gastronomique sera évidemment ponctué par une incontournable descente de cave, où nous dégusterons quelques savoureux breuvages qui devraient ravir vos papilles !

LES PLUS DE VOTRE SÉJOUR

- Des sentiers profilés « montagne », ponctués d'un patrimoine incroyable
- Un séjour idéal au printemps (flore) et à l'automne (la « Côte d'Or »)
- Un hôtel confortable, avec un chef amoureux de la gastronomie locale
- L'encadrement par un accompagnateur « du cru » (et fieffé conteur) !
- L'incontournable descente de cave à Meursault

PROGRAMME

PRECISION : Le programme ci-après est donné à titre indicatif, pour un séjour d'une durée de 6 jours, avec 5 jours d'activité. Si votre demande porte sur un séjour plus long, ou sur des parcours plus ou moins sportifs, nous sommes en mesure d'adapter le programme. N'hésitez pas à nous faire part de vos envies pour que nous vous concoctions un séjour sur mesure !

Jour 1 : Accueil et présentation du séjour

Le jour 1 à partir de 18 heures à l'hôtel** Les Hauts de Meursault, situé 5 route de Volnay à Meursault (21190). Le pot d'accueil et la réunion de présentation du séjour auront lieu à 18 heures 30.

Jour 2 : Arcenant, joyau des Hautes-Côtes

Nous commencerons par la découverte de l'un des joyaux des Hautes Côtes de Nuits : Arcenant ! En suivant un chapelet de patrimoines remarquables, naturel et humain, notre itinéraire cheminera à la limite de la Haute et de l'Arrière Côte et vous garantira des plaisirs variés ! Nous traverserons parfois le vignoble particulier des Hautes Côtes, avec « ses puits à terre », d'autres fois des pelouses calcaires, bordant des falaises riches de légendes, d'autres encore des combes profondes, et d'autres encore de petites plantations de fruits rouges... Cette randonnée dessinera ainsi une palette de paysages variés, qui nous raconteront toujours quelque chose de notre passé – ancien comme plus récent.

Temps de marche : 5h à 5h30 - Distance : 14,5 km - Dénivelé : 380 m

Jour 3 : Allons ensemble au « bout du monde » !

Pour cette nouvelle journée, nous vous réservons une véritable perle : au départ de Nolay, nous ferons le tour du Cirque du Bout du Monde, la « reculée » la plus célèbre de Côte d'Or, et pour cause : elle abrite l'une des seules cascades du département ! Après avoir gravi le coteau, nous traverserons les prairies sèches et forêts surplombant les roches de Combeille et des Chêtelots, avant de descendre au cœur du Cirque, pour y admirer la fameuse cascade du « Cul de Menevault », la grotte de la Tournée et leurs magnifiques rivières pétrifiantes. Le retour se fera par les crêtes, fantastique belvédère

sur la vallée de la Cosanne, partagée entre vignoble et bocage et dominée par d'impressionnantes falaises calcaires, où se nichent les deux pittoresques villages de Cormot-le-Grand et Vauchignon. Une fois revenu à Nolay, nous boirons le verre de l'amitié au pied de superbes halles médiévales, datant du XIV^{ème} siècle !

Temps de marche : 5h30 à 6h - Distance : 15 km - Dénivelé : 525 m

Au retour de notre rando, un vigneron de Meursault nous ouvrira les portes de sa cave pour une dégustation de ses meilleurs flacons, dont les prestigieux vins blancs récoltés sur place.



Jour 4 : Falaises et légendes de Bouilland

Nous randonnerons cette fois-ci autour de la vallée du Rhoin, qui prend naissance quelques centaines de mètres au nord du village de Bouilland. Il s'agit du seul parcours de la semaine où vous n'apercevrez pas le vignoble - en dépit de sa proximité avec l'appellation bien connue de Savigny-les-Beaune. Et pour cause : le relief est ici trop marqué pour que les vignes y plantent leurs racines. Aussi, ce parcours vous promet-il de superbes panoramas et de vraies ambiances de montagne. Les noms évocateurs des lieux-dits que nous traverserons nous inviteront d'ailleurs à nous pencher sur la toponymie locale, et les légendes qui lui sont associées. Qu'est-ce donc que cette « pierre percée » ? Cela aurait-il à voir avec « la Vieille », dont une mystérieuse combe porte le nom ?

Temps de marche : 5h30 à 6h - Distance : 15 km - Dénivelé : 550 m

Jour 5 : Le circuit des roches de Saint-Romain

Au départ du charmant village de Saint-Romain, nous emprunterons une partie du sentier Théodore Monod, scientifique, naturaliste, explorateur et humaniste français,

venu se ressourcer dans la région à la fin du XX^{ème} siècle. Ce superbe itinéraire rocheux, où le savant aimait se balader, nous offrira un belvédère exceptionnel sur les Hautes Côtes de Beaune et leur vignoble. Nous traverserons ensuite la vallée pour grimper successivement deux petites « buttes » aux paysages marqués par d'anciennes pratiques pastorales, avant de découvrir le château médiéval ruiné de Saint-Romain, perché sur son éperon rocheux. Au retour, nous nous arrêterons en voiture pour admirer le célèbre château de la Rochepot, bijou d'architecture dont les toits polychromes rappellent ceux des Hospices de Beaune.

Temps de marche : 5h30 à 6h - Distance : 16 km - Dénivelé : 580 m

Jour 6 : D'une combe à l'autre : fenêtre sur les Côtes de Nuits

Au fil d'un itinéraire s'étendant de la combe Lavaux à Gevrey-Chambertin à la combe Ambin à Chambolle-Musigny, via Morey-Saint-Denis, cette dernière randonnée vous plongera au cœur des Côtes de Nuit ! Entre grands crus et « monopoles », falaises et rochers sculptés par l'érosion, combes fraîches et coteaux exposés, vous découvrirez en chemin comment et pourquoi les pratiques pastorales font leur retour sur le plateau et prendrez la mesure des défis que ce relief, pourtant peu élevé, a posés à l'Homme ! Le passage par le Crognot (« tête de sanglier » en patois) et le laminoir – un couloir dont l'ascension vous laissera de sacrés souvenirs – devraient facilement vous en convaincre ! D'ailleurs, saviez-vous qu'il n'y a pas si longtemps encore, un tacot reliait Dijon à Beaune par l'arrière côte ?

Temps de marche : 3h30 à 4h - Distance : 11,5 km - Dénivelé : 300 m

IMPORTANT : nous nous réservons le droit de modifier le programme quelles qu'en soient les raisons (conditions météorologiques, condition physique et niveau technique des participants, coups de cœur de l'accompagnateur...). Ces modifications sont toujours faites dans votre intérêt : pour votre sécurité et pour rendre votre séjour le plus agréable possible.



FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Le jour 1 à partir de 18 heures à l'hôtel** Les Hauts de Meursault, situé 5 route de Volnay à Meursault (21190). Le pot d'accueil et la réunion de présentation du séjour auront lieu à 18 heures 30.

Arrivée en train :

Gare SNCF de Beaune : TER ou TGV

Navette :

Pour ceux qui arrivent en train et désirent bénéficier de notre service gratuit de navette, nous vous donnons rendez-vous le jour 1 à 17h30 en gare de Beaune.

Arrivée en voiture :

Par le nord ou le nord-ouest : par l'A6 (direction Lyon), prendre la sortie 24.1 (Beaune centre) – suivre les directions de Chalon-sur-Saône / Autun / Pommard / Meursault.

Par l'est ou le nord-est : par l'A31 (direction Lyon). Une fois sur l'A6, prendre la sortie 24.1 (Beaune centre) – suivre les directions de Chalon-sur-Saône / Autun / Pommard / Meursault.

Par le sud : par l'A6 (direction Paris), prendre la sortie 24.1 (Beaune centre) – suivre les directions de Chalon-sur-Saône / Autun / Pommard / Meursault.

Par l'ouest ou le sud-ouest : par l'A89 puis la RCEA, rejoindre Chalon-sur-Saône puis emprunter l'A6 (direction Paris) et prendre la sortie 24.1 (Beaune centre) – suivre les directions de Chalon-sur-Saône / Autun / Pommard / Meursault.

Parking :

Vous pourrez stationner toute la semaine sur le parking gratuit de l'hôtel.

DISPERSION

Le séjour se termine à la fin de la dernière balade, le jour 6 aux alentours de 15h00. Un verre de l'amitié est prévu à l'hôtel des Hauts de Meursault, où vous récupérerez vos bagages.

Retour en train :

Notre navette gratuite vous déposera en gare de Beaune à 17h30 au plus tard.

HÉBERGEMENT AVANT OU APRES LE SEJOUR

- Hotel** Les Hauts de Meursault - 03 80 21 23 47 - contact@hotel-meursault.fr

A Beaune :

- Hôtel*** de France - <https://hotelabeaune.com/>

FORMALITÉS

Formalités santé :

Pour connaître les mesures COVID en vigueur dans nos séjours, consultez la page Infos COVID sur notre site internet. Ce sont les conditions du moment, nous ne manquerons pas de vous informer si elles devaient évoluer.

Formalités passeport et visa :

Durant les randonnées vous devrez être en possession des documents suivants :

- Carte nationale d'identité (ou passeport ou permis de conduire) ET carte vitale
- Le dépliant de votre assurance voyage "MMA Assistance" reçu lors de votre inscription (si vous avez souscrit cette assurance auprès de nous) OU de votre assurance personnelle (numéro de contrat + numéro de téléphone).



NIVEAU ▲▲

Bien que ne se trouvant pas dans un massif montagneux, les Côtes et Hautes-Côtes de Beaune et de Nuits Saint-Georges présentent un relief marqué, exigeant et ponctuellement très escarpé ! Si bien que, durant nos randonnées, nous alternerons des montées raides, où il sera parfois utile de « mettre les mains » (votre accompagnateur sera toujours là pour vous aider en cas de besoin !), et de nombreuses descentes.

Chaque jour nous marcherons de 5 à 6 heures, et parcourrons autour d'une quinzaine de kilomètres, avec des dénivelées généralement comprises entre 300 et 600 mètres.

Si vous vous sentez plus proche d'Homer Simpson que de Novak Djokovic, n'hésitez pas à faire un peu d'exercice avant de venir. Même si le niveau est à la portée du plus grand nombre, avoir un peu d'entraînement ne peut pas faire de mal !

HÉBERGEMENT

Vous serez hébergés à l'Hôtel** Les Hauts de Meursault, dans des chambres doubles ou twin avec sanitaires privés. Une terrasse ombragée, ainsi qu'un salon avec canapés, bibliothèque et ordinateur seront à votre disposition tout au long du séjour. L'accès au wi-fi y est libre et gratuit. Le linge et le nécessaire de toilette sont fournis. Vous pouvez voir des photos de l'hôtel, sur le site suivant : [Les Hauts de Meursault](#).



IMPORTANT : aucune inscription ou demande particulière de votre part ne sera prise

en compte directement par l'hébergeur qui n'est pas responsable du planning ni de l'organisation de ce séjour. La répartition des chambres et autres détails liés à l'hébergement, se font exclusivement entre l'hôtelier et Fugues en Montagne. Merci de votre compréhension.

RESTAURATION

Tout au long du séjour, le chef nous invitera à découvrir des spécialités bourguignonnes simples, gourmandes et authentiques.

- Le petit déjeuner : proposé en salle, un grand buffet varié et raffiné, adapté à vos envies : viennoiseries, confitures, différents types de pains, jus de fruits frais, produits laitiers, céréales, fromages, charcuterie, fruits et compotes...
- Le pique-nique : salades composées, fromages et charcuterie de pays, cakes « maison »... Vous devriez tenir jusqu'au goûter! Une boisson chaude (thé ou café) viendra ponctuer ce délicieux moment.

La pause pique-nique sera l'un des moments forts de ce séjour en termes de partage et de convivialité. Pourquoi n'en profiterions nous pas pour déguster quelques spécialités culinaires de votre région que vous aurez pris soin d'apporter dans vos bagages?

- Le dîner : la Bourgogne, haut lieu de la Gastronomie, offre tout un choix de spécialités que vous aurez plaisir à déguster après une belle journée de randonnée : escargots de Bourgogne, jambon persillé, coq au vin, bœuf bourguignon, œufs en meurette...

IMPORTANT : le restaurant de notre hôtel est fermé le mardi. Nous irons donc dîner ce soir-là au Clos du Moulin aux Moines, situé à moins d'un kilomètre de distance et accessible à pied. Le coût du dîner du mardi soir n'est pas inclus dans le prix du séjour et sera donc à votre charge.



ENCADREMENT

Par Vincent ou Geoffroy, membres de Fugues en montagne, accompagnateurs en montagne diplômés et passionnés, originaires et fins connaisseurs de la région.

Votre accompagnateur sera systématiquement équipé d'une trousse de premiers soins et d'une paire de jumelles.

GROUPE

Ce séjour s'adresse exclusivement aux groupes composés de 6 à 12 personnes. Si votre groupe est constitué de plus de 12 personnes, demandez nous une offre personnalisée.



TRANSFERTS INTERNES

L'accès aux points de départ de nos randonnées nécessitera des transferts quotidiens, d'une durée de 10 à 30 minutes au maximum. Fugues en Montagne mettra un minibus à disposition du groupe (8 places disponibles). Néanmoins, si le groupe est composé de plus de 8 personnes, nous vous demanderons chaque jour et à tour de rôle de covoiter avec vos véhicules personnels, pour faire « l'appoint ».

PORTAGE DES BAGAGES

C'est un séjour en étoile. Vous porterez uniquement vos affaires de la journée : vêtements, pique-nique et boissons.

MATÉRIEL FOURNI

Pour la randonnée, nous fournissons gratuitement des bâtons de randonnée aux participants qui en font la demande.

Pour les pique-niques nous vous fournissons des sacs en tissu, des contenants individuels et des couverts pour la salade, ainsi que des gobelets et un nombre de thermos adaptés à la taille du groupe pour les boissons chaudes (café ; thé ou infusion).



EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

S'équiper pour la randonnée au printemps comme à l'automne nécessite de parer aux amplitudes thermiques (plus importantes que l'été) et au vent. Et pour les séjours en Bourgogne, les départs matinaux peuvent pour leur part être un peu frais !

De façon générale, nous recommandons d'utiliser les vêtements suivants :

- Un sous vêtement chaud et respirant (t-shirt, éventuellement à manches longues pour les plus frileux-ses, en mérinos - c'est plus écolo et ça sent moins mauvais !) ;
- Un pull léger et un peu respirant éventuellement en mérinos ou polaire ;
- Une doudoune ou une polaire pas trop épaisse pour les temps de pause, ou les démarrages matinaux un peu frais ;
- Un coupe-vent si... il y a du vent !

Dans tous les cas, adaptez le contenu de votre sac (cf liste ci-dessous) en fonction des conditions météo prévues pour la semaine. En cas de doute, n'hésitez pas à vous adresser à votre accompagnateur !

Pour la randonnée :

- Un sac à dos de taille moyenne (20 à 30 litres) pour les affaires de la journée (gourde, vêtements chauds ou de rechange,...) et le pic-nic ;
- Un sur-sac pour protéger les affaires en cas de pluie ;
- Des sous vêtements respirants idéalement en merinos, à manches longues ou courtes ;
- Un pantalon léger (*), éventuellement un sur-pantalon imperméable en cas de pluie annoncée ;
- Un pull léger ;
- Un coupe-vent type Gore Tex ou k-way ;
- Des chaussures de randonnées montantes ou basses à votre convenance et suivant vos habitudes ;
- Une casquette (ou autre chapeau) pour vous protéger du soleil ;
- Une gourde (isotherme de préférence) d'un volume de 1,5 litre minimum ;
- Une paire de lunettes de soleil très protectrice ;
- Un tube de crème solaire et 1 stick à lèvres, tous 2 très protecteurs ;
- Une pochette étanche pour transporter vos documents importants ;
- Facultatif : un appareil photo ;

() Au printemps, en été et en automne, nous déconseillons globalement le port du short pour nos randonnées en Bourgogne, que nous vous suggérons de remplacer par un pantalon léger, en raison de la présence de tiques, dont la morsure peut transmettre la borrelia à l'être humain (bactérie à l'origine de la maladie de Lyme).*

Pour les soirées à l'hôtel :

- 2 à 3 paires de chaussettes (en fonction des conditions météo annoncées, ou si vous êtes frileux-ses) ;
- Des vêtements de rechange ;
- Des chaussures ou chaussons pour l'intérieur ;
- Une pharmacie, avec le nécessaire pour soigner la bobologie quotidienne, pensez aux éventuels soins des pieds (compeed, strap et autres pansements), et bien sûr vos traitements personnels ;
- **Les serviettes et le nécessaire de toilette sont fournis.**

Nos conseils pour éviter les ampoules :

L'ampoule est clairement l'ennemi numéro 1 du randonneur ! Et pour les éviter, mieux vaut prévenir que guérir. Nous vous conseillons donc :

- *De « casser » vos éventuelles chaussures neuves avant le séjour (deux à trois demi-journée de randonnée devraient suffire) ;*

- De vous hydrater les pieds avec de la crème hydratante deux à trois fois par semaine, pendant un mois avant le séjour (les ampoules arrivent fréquemment lorsque les pieds sont secs) ;
- D'utiliser des chaussettes en laine plutôt qu'en coton.



DATES ET PRIX

Nous organisons ce séjour de la mi-avril à la fin du mois de juin, et de septembre à fin octobre.

Le prix est **dégressif** en fonction du nombre de participants :

- **6 personnes** : à partir de **825 euros / personne**
- **7 personnes** : à partir de **785 euros / personne**
- **8 personnes** : à partir de **755 euros / personne**
- **9 personnes** : à partir de **735 euros / personne**
- **10 personnes** : à partir de **715 euros / personne**
- **11 personnes** : à partir de **700 euros / personne**
- **12 personnes** : à partir de **690 euros / personne**

NOTA : Ces tarifs sont donnés à titre indicatif, avec les prestations correspondant à cette fiche technique et mentionnées ci-après. Ils sont susceptibles d'évoluer, à la baisse comme à la hausse, en fonction des caractéristiques propres à votre séjour : nombre de participants, durée, jours de repos... **N'hésitez donc pas à nous demander une offre personnalisée pour votre groupe !**

LE PRIX COMPREND

- La pension complète avec pique-nique à partir du dîner du jour 1 jusqu'au déjeuner du jour 6, à l'exclusion du dîner du jour 3
- 5 journées d'encadrement par un accompagnateur en montagne diplômé d'état et passionné
- La descente de cave à Meursault (jour 3)
- La mise à disposition gratuite du minibus, incluant les navettes depuis et vers la gare de Beaune ainsi que les transferts vers les départs des randonnées

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Le dîner du jour 3 (voir la rubrique restauration)
- L'assurance annulation facultative (3,5% du prix du séjour)
- L'assistance rapatriement facultative (1,5% du prix du séjour)
- Les boissons et dépenses personnelles



ASSURANCE ET ASSISTANCE

Elles sont facultatives, mais nous sommes tenus de vous les proposer. Lors de la réservation de votre séjour, vous pouvez souscrire à une Assurance annulation – perte de bagages - interruption de séjour et/ou à une Assistance rapatriement. Leur montant est calculé en fonction du prix du séjour. Elles doivent être réglées en totalité dès la réservation. Vous pouvez télécharger les contrats détaillés sur notre site, nous les joindrons à votre confirmation d'inscription.

Important : vous êtes peut-être déjà couverts par vos propres assurances, en particulier si vous réglez votre séjour par carte bancaire. Renseignez-vous auprès de votre assureur et de votre banquier. Dans ce cas, **munissez-vous lors du séjour de votre numéro de contrat ainsi que d'un numéro d'appel en cas de sinistre.**

MODALITES DE PAIEMENT

Si votre réservation intervient plus de trois semaines avant la date de départ, vous commencerez par régler un acompte d'un montant équivalent à 30% du prix du séjour. Le solde restant devra ensuite être réglé, au plus tard, trois semaines avant la date de départ.

Si votre réservation intervient moins de trois semaines avant la date de départ, vous devez régler directement la totalité du prix du séjour.

POUR EN SAVOIR PLUS

Les cartes

- IGN Top 25 : 3025 OT – Beaune - Chagny
- IGN Top 25 : 3023 OT – Nuits Saint- Georges
- IGN Série Bleue : 3123 O – Dijon

FUGUES EN MONTAGNE

24, impasse du Cancel - 05100 Cervières - 07.64.42.99.65

contact@fuguesenmontagne.com - www.fuguesenmontagne.com

SIRET : 905 341 368 00017 / APE : 9499Z / TVA intracommunautaire : FR60905341368

Association de tourisme Affiliée à l'APRIAM - 73800 Porte de Savoie

Immatriculation Atout France - 79/81 rue de Clichy - 75009 Paris - n° IM 073.10.0023

Garantie financière : Groupama assurance - 5, rue du centre - 93199 Noisy le Grand - 01.49.31.31.31 - Contrat n°4000713451/0

Responsabilité civile et professionnelle : Mutuelles du Mans - 14, Bd marie et Alexandre Oyon 72030 Le Mans - Police A3.056.234

Médiateur consommation : Société Médiation Professionnelle - 24, rue Albert de Mun - 33000 Bordeaux <http://www.mediateur-consommation-smp.fr/>